Image not found or type unknown

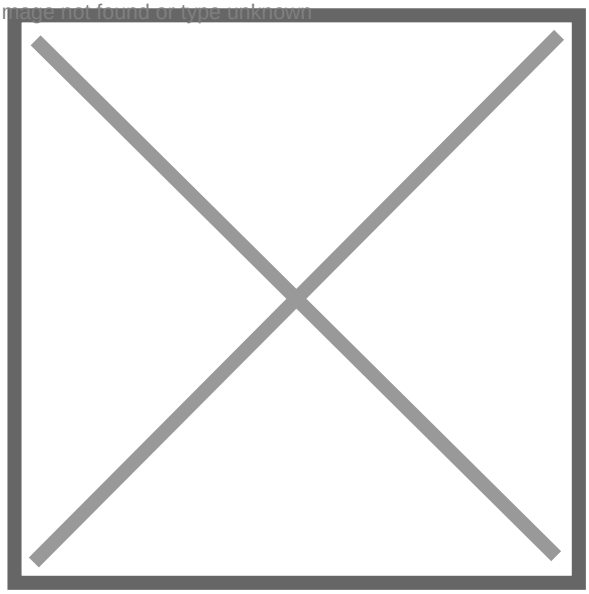

Erreur de payement. Qui rembourse ?

Par **lova76**, le **14/04/2013** à **17:08**

Bonjour à tous

Ce vendredi mon ancien patron me contacte pour me signifier que je dois lui rembourser un montant de 600 € car le fournisseur de cette société a fait une erreur lors du remboursement d'une double facture.

Au lieu de rembourser les 600 € sur le compte de la société, le fournisseur chez qui j'ai aussi un compte client a fait le remboursement sur mon compte en banque.

En finalité est ce que je dois rembourser le fournisseur ?

Ou est-ce que je dois rembourser mon ancien patron ?

Est-ce que ce n'est pas au fournisseur à assumer son erreur ?

Donc est ce que ce n'est pas mon patron qui dois ce faire rembourser par le fournisseur ?

En résumer ... Qui est en faute ???

Merci d'avance pour vos précisions et vos réponses

Bien à vous
Olivier de Bruxelles

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés